

Deux siècles d'assortiment matrimonial à Viroinval (Belgique) : 1800 – 1976

I. Homogamie et exogamie socio-professionnelle

Yvan LEPAGE, Jean-Louis SLACHMUYLDER, Begoña MORALES-ABRISQUETA et Ramon PENA-CASAS

Résumé

Les données issues de 7.676 mariages contractés entre 1800 et 1976 dans les 8 localités constituant Viroinval sont analysées afin de mettre en évidence le rôle de l'appartenance sociale dans le choix du conjoint. Du début du 19^{ème} siècle à cette fin du 20^{ème} siècle, les différents instruments de mesure utilisés (taux d'homogamie, index d'homogamie) concordent pour témoigner de la diminution des contraintes sociales au profit des choix individuels dans les critères d'assortiment matrimonial. Toutefois, l'utilisation de l'indice de surreprésentativité suggère l'importance des flux d'échanges matrimoniaux entre groupes sociaux et relativise par là la portée de la diminution des contraintes sociales.

Abstract

Data from 7,676 marriages contracted between 1800 and 1976 in the 8 localities of the administrative unit of Viroinval are analysed to describe the role of the social class in the choice of a partner. From the beginning of the 19th century to our time, the different measures (rate of homogamy, index of homogamy) prove the decrease of social constraints favoring individual choices for the assortative mating. The index of overrepresentativity relativises these results and displays the importance of the matrimonial flux between social class.

1. INTRODUCTION

La formulation simultanée par Hardy (1908) et Weinberg (1908) de la loi qui porte leurs noms signe, en quelque sorte, l'acte de naissance de la génétique des populations. Cette loi s'appuie sur un modèle théorique dont le principal postulat est celui de la panmixie. Plusieurs modèles théoriques ont vu le jour à la suite de cet énoncé. En réaction à la prolifération de ces modèles abstraits s'est produit un mouvement de retour à l'étude des populations concrètes. Sous l'impulsion de Sutter (1951, 1961) un mouvement s'est développé qui souligne que l'on ne peut étudier uniquement dans l'abstrait l'évolution biologique des populations et qu'il est utile de tenir compte de leur dimension socio-démographique.

Le concept d'isolat est celui qui a le plus contribué à ce retour à plus de réalisme et paradoxalement a conduit ce type d'approche vers une impasse. En fait, tous les efforts de recherche consacrés aux isolats ont porté sur des populations exceptionnelles et peu représentatives de la majorité d'entre elles. Bien que ces travaux nous aient beaucoup appris sur les mécanismes d'échanges de populations dans des conditions d'isolement et de petits effectifs, ils n'ont pas fait avancer notre connaissance des mécanismes d'échange entre populations et des effets des grands nombres qui sont la règle la plus générale (Langaney, 1976).

Comme l'illustre le modèle de Wahlund (1928),

toutes les populations connaissent des mouvements de migrations et sont le lieu d'échanges génétiques. Le concept de population ouverte s'est substitué à celui d'isolat dans les études des populations (Mayer, 1981).

Au stade où sont parvenues les recherches concernant les mécanismes situés à la charnière du biologique et du social, les rapprochements synthétiques entre variables demeurent malaisés. Les études approfondies se limitent à aborder tel ou tel aspect des phénomènes : les migrations ou les mariages par exemple, mais plus rarement l'un et l'autre. Le présent travail ne prend en compte en l'état présent de notre étude d'une population rurale belge, qu'une seule caractéristique : les mariages sur une période de deux siècles et environ 7.500 couples.

L'espace matrimonial n'est pas seulement de nature géographique mais aussi sociale. Les résultats obtenus parmi les études récentes menées sur les sociétés européennes (Girard, 1964; Henryon *et al.*, 1968; Segalen 1972, 1981; Vu Tien Khang *et al.*, 1977; Crognier *et al.*, 1984) s'accordent pour souligner un assortiment matrimonial préférentiel qui a pour effet d'unir des conjoints appartenant à des milieux sociaux semblables ou peu différents plus fréquemment que ne le réaliserait un simple appariement au hasard.

Ces barrières internes peuvent surgir à divers niveaux de la société (parenté, pouvoir politique, stratification économique) et de culture (langue, ethnies,

religion, etc ... voir Benoist, 1976).

Nous tenterons ici d'analyser l'évolution et la perméabilité des barrières socio-professionnelles à Viroinval durant les 19^{ème} et 20^{ème} siècles.

2. VIROINVAL : SITUATION GEOGRAPHIQUE, HISTOIRE SOCIALE ET DEMOGRAPHIQUE

Les huit villages ruraux qui forment l'entité administrative de Viroinval occupent un secteur méridional de la province de Namur. Ils se placent aux confins de l'Entre-Sambre-et-Meuse et longent la frontière française à hauteur de Givet (département des Ardennes).

Le pays du Viroin se compose, sur un petit territoire, de secteurs relevant de trois régions géologiques distinctes : la Fagne, la Calestienne et les Ardennes.

La Fagne constitue une vaste dépression argileuse s'appuyant sur un socle schisteux. Couverte de forêts et de prairies marécageuses, elle reste jusqu'à nos jours peu propice à un peuplement humain de haute densité.

La Calestienne se caractérise par des crêtes calcaires alternant avec des vallées limoneuses offrant des conditions favorables à la culture céréalière. Dénudées jusqu'au début du 20^{ème} siècle par le pâturage des moutons et des chèvres, les collines calcaires se reboisent ensuite peu à peu. A côté de l'agriculture, la richesse du sous-sol permet aux habitants de développer une tradition métallurgique et d'ouvrir de nombreuses carrières. L'ancienneté du peuplement y remonte jusqu'à une lointaine préhistoire mais celui-ci n'acquies une certaine permanence qu'à partir du Magdalénien supérieur et de la dernière régression des glaciers européens.

L'Ardenne, par l'exploitation de son massif forestier depuis les temps les plus reculés, ne cessa de jouer un rôle important dans l'économie locale. De plus la pratique de l'essartage suivi du pâturage des boeufs et des porcs s'y maintint jusqu'à l'aube de ce siècle.

La prospérité de Viroinval repose depuis toujours sur l'exploitation de ses richesses naturelles (minerais, bois, ressources hydrauliques). Son économie a connu de profondes transformations dont la succession exprime l'évolution générale des techniques et la manière dont les communautés locales se les sont appropriées ou les ont subies du fait d'investissements étrangers à leur terroir.

Une économie préindustrielle, caractérisée par une métallurgie consommant du charbon de bois, y débute dès le 16^{ème} siècle et atteint son apogée entre 1750 et 1850. L'entrée dans l'économie industrielle fut précipitée par la mise en service dès 1854, d'une ligne ferroviaire reliant Charleroi, centre sidérurgique et charbonnier belge, à la vallée de la Meuse française.

Au-delà de Charleroi, la ligne se prolongeait jusqu'au port d'Anvers.

L'avènement du chemin de fer, tout en suscitant des activités de nature nouvelle, entraîna néanmoins le déclin de la métallurgie locale et contribua à l'épuisement des dernières ressources minières (fer, plomb et zinc). Les entreprises nées de la révolution industrielle déplacèrent leurs activités vers Charleroi et Vireux (France). Quelques forges se maintinrent notamment à Couvin. Ces derniers centres sidérurgiques ferment progressivement leurs portes depuis quelques années.

Les carrières de marbre ou de pierres destinées à la construction ou aux fours à chaux ainsi que les ardoisières captèrent ainsi la main-d'oeuvre refusée par les forges. Les produits de l'exploitation forestière s'orientèrent, à leur tour, vers la satisfaction des besoins propres aux nouvelles industries comme en témoigne le commerce du bois de mine.

Les saboteries du Viroin connurent une relative prospérité durant la première moitié du 20^{ème} siècle à l'issue de laquelle s'imposèrent les chaussures en cuir ou en matières synthétiques. La seconde partie du 20^{ème} siècle voit ainsi disparaître un grand nombre d'industries et d'activités caractérisant jusque là son économie. Nettement moins pourvoyeur d'emplois, le tourisme atténué aujourd'hui quelque peu l'exode rural. La généralisation de la voiture individuelle contribue néanmoins à l'apparition d'une nouvelle frange de la population active : les navetteurs.

Durant cette période de deux siècles, les effectifs de la population de Viroinval ont beaucoup varié. Au cours du 19^{ème} siècle, le nombre des habitants n'a cessé de croître pour culminer à la veille de la première guerre mondiale. En 1831, Viroinval comptait 4.679 âmes et 7.499 en 1910. Depuis cette date, les effectifs recensés baissent régulièrement et on ne dénombrait plus que 5.621 habitants en 1976. La densité de peuplement s'élevait alors à 47 hab./km². Viroinval se situe en dessous des valeurs moyennes de la province de Namur (112 hab./km²) et nettement au-dessous de la moyenne nationale (323 hab./km²).

3. MATERIEL ET METHODE

Les actes de mariage consignés dans les archives de l'Etat Civil des huit localités concernées ont fait l'objet d'un dépouillement systématique depuis le début du 19^{ème} siècle jusqu'en 1976. Leur nombre s'élève à 7.676. Pour diverses raisons, l'observation ne débute pas à une même date dans chacune d'entre elles (tableau 1). Des archives lacunaires en sont principalement responsables.

Localités	Années d'observation	Effectifs
Dourbes	1806-1976	439
Le Mesnil	1833-1976	326
Mazée	1806-1976	760
Nismes	1800-1976	1.798
Oignies	1813-1976	1.424
Olloy	1813-1976	1.244
Treignes	1813-1976	941
Vierves	1813-1976	744
Viroinval	1800-1976	7.676

Tableau 1 : Nombre de mariages et périodes d'observation par localité.

Table 1 : *Sizes and periods of observation by locality.*

Une méthode pour estimer la position sociale respective des nouveaux époux à partir des informations de l'Etat Civil consiste à noter leur profession et celle de leurs ascendants. C'est la méthode qui fut retenue pour le présent travail.

Les professions déclarées au moment du mariage par les époux et leurs ascendants ont été codées selon les indications du manuel de référence édité par le Ministère belge des Affaires Economiques (I.N.S., 1971). Le codage final diffère partiellement de celui de l'Institut National de Statistique en raison de la nécessité d'y intégrer les professions disparues du siècle dernier et d'autres, plus récentes, qu'il n'avait pas prévues.

Il demeure toutefois deux grandes sources d'imprécision dans le relevé des professions. La première tient au fait qu'une majorité des épouses ne déclarent pas leur profession lors du mariage, du moins jusqu'à une époque récente. La seconde résulte de la nécessité économique qui contraint une fraction des hommes à exercer temporairement un autre métier que celui auquel ils se destinent par vocation ou par filiation.

Les professions déclarées au moment du mariage par les conjoints et leurs ascendants sont réunies, pour les nécessités de l'étude, en six catégories socio-professionnelles qui traduisent sous une forme plus maniable, bien qu'inévitablement réductrice, l'éventail des métiers rencontrés dans le monde rural :

- 1- les cadres (professions libérales, professions liées à un niveau d'études supérieures),
- 2- les employés (personnel des services publics et des communications),
- 3- les artisans et commerçants,
- 4- les agriculteurs,
- 5- les ouvriers ruraux (journaliers),
- 6- les ouvriers d'usine.

Le tableau 2 indique la distribution en valeurs relatives des professions masculines déclarées lors du mariage. Quelques actes de mariage sont restés sans indication de la profession exercée par le mari au moment du mariage. Ces absences de renseignements totalisent 1,8 % des actes relevés pour la période s'étendant de 1810 à 1976.

Années	Cad.	Emp.	Art.	Agr.	O.ru.	O.us.	n	%
1810-1819	4.5	4.5	4.5	3.6	80.9	1.8	192	91.9
1820-1829	4.6	6.1	4.1	5.1	70.9	9.2	282	93.1
1830-1839	4.6	7.1	4.2	7.9	76.4	2.1	305	92.9
1840-1849	5.1	6.2	5.1	8.4	71.4	3.7	323	94.7
1850-1859	3.7	5.2	5.9	7.2	74.1	4.0	435	98.4
1860-1869	3.1	6.1	5.5	8.8	67.3	9.2	492	99.6
1870-1879	0.7	12.3	6.5	4.4	59.1	16.4	472	99.2
1880-1889	3.2	6.5	6.3	5.3	61.1	17.6	463	98.2
1890-1899	2.4	8.1	6.7	6.2	60.9	15.7	573	99.1
1900-1909	2.2	15.2	7.9	5.9	48.8	20.0	597	99.7
1910-1919	3.5	12.8	7.8	8.0	37.1	30.8	512	99.0
1920-1929	5.0	20.6	5.2	5.0	29.9	34.2	721	99.9
1930-1939	4.4	19.1	5.7	8.4	22.7	39.7	456	98.9
1940-1949	4.5	27.5	6.1	6.5	24.7	30.7	537	98.4
1950-1959	9.8	27.2	5.6	4.2	15.1	38.1	439	97.9
1960-1969	14.9	27.8	8.2	3.8	13.2	32.5	388	97.9
1970-1976	21.4	29.1	5.6	0.5	10.7	32.7	290	98.9
1810-1976	5.2	14.7	6.5	6.0	45.9	21.8	7477	98.2

Tableau 2 : Distribution des professions masculines (déclarées au moment du mariage, en %).

Table 2 : *Distribution of male occupations (certified at time of marriage, in %).*

La structure socio-professionnelle des hommes, telle que nous pouvons la saisir par les actes de mariage, connu au-delà de certaines constantes de profondes transformations. Le groupe des artisans-commerçants ainsi que celui des agriculteurs restent quantitativement stables du début à la fin de la période d'observation. Par contre, le groupe des ouvriers ruraux dont les effectifs culminent au début du 19^{ème} siècle s'amenuise régulièrement au profit des ouvriers d'usine.

Cette modification dans la structure socio-professionnelle est liée à l'entrée de cette zone rurale dans l'économie industrielle et à l'avènement du chemin de fer. L'industrialisation fera des ouvriers d'usine le groupe le plus nombreux dès la fin de la première guerre mondiale. Sa progression sera rapidement suivie par celle des employés où domine le personnel des services publics et des communications.

La dernière phase de transformation de la structure socio-professionnelle de cette société rurale est associée à la prolongation de la scolarité dont les effets ne deviennent sensibles qu'après la seconde guerre mondiale et plus particulièrement à partir des années 1960. La taille des groupes dont la profession est liée à un niveau d'études supérieures s'élèvera dans la dernière partie du 20^{ème} siècle au deuxième rang des effectifs, après les employés.

L'évolution de l'emploi féminin demeure difficilement saisissable dans les actes de mariage jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Avant cette date, la grande majorité des femmes se déclarent sans profession ou ménagères. Il faut attendre les années 1950 pour que les femmes accèdent à une vie professionnelle socialement reconnue. Cette situation pénalise l'analyse chronologique de l'assortiment socio-professionnel entre époux. C'est pourquoi nous avons limité volontairement l'étude de l'appariement socio-professionnel sur base des professions déclarées par l'époux et les ascendants masculins au moment du mariage.

Les actes de mariage conservés dans les archives de l'Etat Civil nous ont livré les informations suivantes : professions déclarées au moment du mariage par les époux et leurs ascendants, année de célébration, domiciles et lieux de naissances des conjoints. Nous avons calculé les distances séparant les domiciles et les lieux de naissance des partenaires. Ces distances sont exprimées en kilomètres. Comme le suggèrent Cavalli-Sforza (1971) et Susanne (1976), sont retenues : les distances par route et par rail.

4. HOMOGAMIE SOCIO-PROFESSIONNELLE ENTRE L'EPOUX ET LE PERE DE L'EPOUSE

4.1. Le taux d'homogamie

Un instrument simple de mesure de l'homogamie socio-professionnelle consiste à calculer la fréquence

des unions où la profession de l'époux et celle de son beau-père sont identiques. Pour toute la période d'observation, cette analyse porte sur 6.481 unités, soit 85 % de l'ensemble des actes de mariage relevés. Du début du 19^{ème} siècle à 1976, les taux d'homogamie diminuent régulièrement, passant de 70 à 34 % (voir tableau 3). Ces résultats s'apparentent à ceux obtenus par Segalen (1972) ainsi que par Van Scharen et Susanne (1974). Ils soulignent le glissement, au fil du temps, d'un comportement moyen proche du modèle homogame vers un modèle plus panmictique.

Années	% observé	% modèle panmictique	% modèle homogame	Index
1810-1819	69.69	59.42	91.91	0.388
1820-1829	55.50	48.32	87.00	0.215
1830-1839	53.94	46.06	87.96	0.231
1840-1849	58.48	47.45	88.44	0.399
1850-1859	56.14	46.98	84.21	0.323
1860-1869	58.27	43.73	88.60	0.379
1870-1879	52.51	43.43	86.52	0.248
1880-1889	52.47	42.98	82.88	0.284
1890-1899	49.44	40.29	86.43	0.224
1900-1909	42.30	31.73	86.81	0.207
1910-1919	39.44	27.58	79.81	0.241
1920-1929	39.05	24.55	73.69	0.291
1930-1939	34.58	22.48	71.67	0.213
1940-1949	31.37	22.30	86.49	0.118
1950-1959	34.77	24.93	87.33	0.121
1960-1969	35.92	24.27	83.83	0.169
1970-1976	34.21	26.44	82.89	0.139
1810-1976	45.63	33.43	89.01	0.310

Tableau 3 : Unions homogames et index d'homogamie (profession du mari et de son beau-père).

Table 3 : *Homogamous marriages and index of homogamy (occupation of the husband and his father-in-law).*

4.2. L'index d'homogamie

Connaissant pour chaque décennie la fréquence des mariages en fonction des catégories socio-professionnelles de l'époux et du père de l'épouse, est calculé l'indice d'homogamie décrit par Segalen et Jacquard (1971). La valeur de l'indice varie entre 0 et 1, de l'absence d'assortiment préférentiel selon l'appartenance socio-professionnelle à un choix systématique basé sur celle-ci.

Les variations de l'index d'homogamie (époux/père de l'épouse) apparaissent au tableau 3. Les valeurs de l'index d'homogamie obtenues pour chaque décennie accusent sa diminution constante, quoiqu'irrégulière, entre 1810 et 1976 (tableau 3). Les résultats obtenus ne s'apparentent pas à ceux mis en évidence à Chateauponsac (Crognier *et al.*, 1984). Aux facteurs qui interviennent sur le choix du

conjoint, s'ajoutent pour cette approche, les modifications de la structure socio-professionnelle survenues dans le laps de temps qui sépare les deux générations. A partir des années 1940 les valeurs de l'index d'homogamie restent faibles, témoignant ainsi d'une tendance persistante à exercer des choix plus individuels et moins soumis aux impératifs économiques et professionnels.

La proportion, pour chaque catégorie sociale, des mariages homogames observés par rapport aux mariages attendus dans l'hypothèse homogamique maximum permet de mesurer la "fidélité sociale" des individus au milieu dont ils sont issus (tableau 4). Les résultats obtenus indiquent dans quelles proportions les groupes sociaux élèvent des barrières aux unions hétérosociales et parviennent à les franchir.

Années	Cad.	Emp.	Art.	Agr.	O.us.	O.ru.
1810-1819	93.3		14.2	50.0		88.8
1820-1829	50.0			33.3		76.8
1830-1839	50.0	11.7	0.1	15.7		78.5
1840-1849	35.7	15.3	18.7	15.7		86.1
1850-1859	53.8	10.0	13.1	25.0		84.3
1860-1869	58.3	7.1	22.2	39.1	43.7	80.9
1870-1879	33.3	25.0	17.2	42.3	5.0	75.8
1880-1889	15.3	4.7	25.8	45.8	15.3	78.5
1890-1899	20.0	9.6	16.2	44.1	25.0	72.5
1900-1909	16.6	22.9	13.1	46.8	31.4	65.7
1910-1919	33.3	22.8	19.1	27.2	48.9	66.2
1920-1929	44.4	40.7	12.5	40.7	53.1	66.4
1930-1939	50.0	27.5	18.8	65.7	55.0	51.6
1940-1949	21.4	34.4	11.5	57.6	40.0	35.9
1959-1959	45.5	21.6	37.8	27.7	48.5	52.9
1960-1969	59.1	32.7	12.5	54.5	58.3	20.0
1970-1976	45.4	38.4	16.6		54.8	5.2
1810-1976	26.2	27.1	15.2	40.7	44.1	68.1

Tableau 4 : Pourcentages de mariages homogames observés par rapport aux mariages attendus dans l'hypothèse homogamique maximum (profession de l'époux/ profession du père de l'épouse).

Table 4 : Percentage of homogamous marriages observed in relation with expected marriages in the maximum homogamous hypothesis (occupation of the husband and his father-in-law).

Contrairement aux observations enregistrées dans le Limousin (Crogner *et al.*, 1984) où les agriculteurs présentent un haut degré d'homogamie professionnelle, ce comportement à Viroinval est plus caractéristique des ouvriers ruraux jusqu'à leur quasi disparition dans les années qui suivent la seconde guerre mondiale. On ne peut expliquer cette situation uniquement par le mode de vie ou la spécificité professionnelle de ce groupe. Doivent intervenir dans

cette homogamie sociale ses effectifs très nombreux et probablement une attitude de défiance des autres professions envers une catégorie située au plus bas de l'échelle sociale.

La catégorie des ouvriers d'usine se montre moins fermée socialement. Ici, moins d'une union sur deux se trouve en accord avec le modèle homogame. Les décennies du 20ème siècle présentent les taux les plus élevés. Des nouveaux types d'emplois industriels tendent à refermer ce groupe sur lui-même.

Contrairement à toute attente, seulement 41 % des mariages de la catégorie des agriculteurs sont conformes au modèle homogame. On peut trouver un élément d'explication dans le fait que l'agriculture de cette région demeure relativement pauvre et que la double activité s'y rencontre fréquemment. Il y a là une possibilité d'ouverture vers d'autres groupes sociaux.

Le groupe des employés enregistre, en moyenne, 27 % d'unions conformes au modèle homogame. Les effectifs de cette catégorie, en constante augmentation depuis le début de la révolution industrielle, ne peut expliquer ce faible taux d'homogamie par la difficulté de rencontrer une fille issue de ce milieu. Dans celui-ci, les facteurs personnels exercent une influence plus décisive que l'origine sociale. Il n'y aurait pas à proprement parler de règle matrimoniale propre à ces professions. Ce phénomène est encore plus marqué dans la catégorie des cadres et celle des artisans.

Finalement le seul groupe socio-professionnel soumis à des règles strictes de nature collective serait celui des ouvriers ruraux, héritiers directs des communautés paysannes de l'ancien régime.

5. L'HOMOGAMIE SOCIALE MESUREE PAR LA PROFESSION DES PERES DES EPOUX

5.1. Le taux d'homogamie

Le but recherché par cette approche consiste à s'abstraire au maximum des facteurs personnels régissant le choix du conjoint pour ne retenir que le milieu social d'origine et d'estimer ainsi le poids qu'il exerce sur la stratégie des alliances. Elle porte sur 5.776 actes de mariage disposant simultanément des informations relatives aux professions des ascendants masculins. Ils représentent 75,81 % de l'ensemble des observations.

Années	% observés	% modèle panmictique	% modèle homogame	Index
1810-1819	70.00	62.98	88.75	0.348
1820-1829	54.26	44.10	88.41	0.258
1830-1839	46.44	39.01	94.31	0.178
1840-1849	54.40	40.33	96.70	0.341
1850-1859	51.32	38.44	93.38	0.319
1860-1869	52.43	41.77	97.56	0.253
1870-1879	56.65	47.62	93.59	0.225
1880-1889	57.65	47.63	95.93	0.283
1890-1899	52.07	44.37	96.44	0.197
1900-1910	45.36	34.26	96.44	0.194
1910-1910	42.29	30.85	90.47	0.206
1920-1929	40.78	29.29	94.41	0.204
1930-1939	39.71	26.37	94.49	0.208
1940-1949	32.34	22.27	97.53	0.135
1950-1959	33.44	24.74	91.88	0.150
1960-1969	34.73	23.63	92.63	0.144
1970-1976	24.09	24.52	86.14	0.043
1810-1976	45.95	30.94	97.92	0.267

Tableau 5 : Unions homogames et index d'homogamie (professions des ascendants).

Table 5 : *Homogamous marriages and index of homogamy (occupation of male ancestors).*

Les fréquences des unions homogames liant les professions parentales suivent l'évolution suggérée par l'analyse précédente. Les taux d'homogamie, le plus souvent supérieurs à 50 % durant le 19^{ème} siècle, diminuent progressivement au cours du 20^{ème} siècle (voir tableau 5). Dans les années 1970, ce taux s'effondre et s'aligne sur celui que l'on obtiendrait dans l'hypothèse où aucune pression familiale ne s'exercerait sur le choix du conjoint en fonction d'un critère socio-professionnel.

5.2. L'index d'homogamie

Les valeurs de l'index d'homogamie (tableau 5) enregistrent une décroissance constante au cours du temps. Les résultats suggèrent que la position socio-professionnelle parentale a joué un rôle important pendant le 19^{ème} siècle et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale. Dès les années 1940, les valeurs de l'index d'homogamie s'effondrent, traduisant ainsi la prééminence du choix individuel du conjoint au détriment du réflexe homogamique.

Le tableau 6 exprime pour chaque catégorie socio-professionnelle le taux de conformité des mariages observés au modèle homogame maximum et indique à nouveau que seul le groupe des ouvriers ruraux suivent majoritairement le modèle homosocial. Ceci est d'autant plus net que les paramètres à partir desquels l'observation est effectuée ne peuvent qu'exprimer l'origine sociale des individus.

Années	Cad.	Emp.	Art.	Agr.	O.us.	O.ru.
1810-1819	50.0			25.0		87.1
1820-1829	55.5	12.5	33.3	16.6		73.3
1830-1839	44.4		3.0	21.4		66.6
1840-1849	43.3		11.1	24.1		76.0
1850-1859	41.5	9.1	13.1	24.1		74.2
1860-1869	25.7	3.7	12.8	34.6	9.1	72.8
1870-1879	25.0	23.1	22.5	25.0	15.7	76.2
1880-1889	37.5	10.0	13.8	31.3		78.4
1890-1899	41.6	4.3	10.5	27.5	3.7	73.1
1900-1909	14.2	18.9	20.4	35.8	24.5	64.4
1910-1919	11.1	11.5	17.6	45.7	34.8	61.7
1920-1929	31.5	6.8	7.1	29.5	41.7	58.8
1930-1939	20.0	5.7	23.8	46.2	42.6	52.9
1940-1949	9.0	22.2	13.3	38.1	37.9	40.3
1950-1959	11.1	31.5	14.2	21.2	53.1	26.3
1960-1969	26.3	25.9	9.1	43.4	51.0	36.9
1970-1976	26.3	15.5	10.0	40.0	41.6	18.5
1810-1976	29.1	15.1	13.5	32.5	36.5	65.7

Tableau 6 : Pourcentages des mariages homogames observés par rapport aux mariages attendus dans l'hypothèse homogamique maximum (père de l'époux / père de l'épouse).

Table 6 : *Percentage of homogamous marriages observed in relation with expected marriages in the maximum homogamous hypothesis (occupation of husband's father und wife's father).*

6. L'EXO GAMIE SOCIO-PROFESSIONNELLE

Les analyses évoquées jusqu'ici n'indiquent ni les flux d'échanges entre groupes sociaux ni leurs directions. Pour répondre à cette question nous avons utilisé l'indice de "surreprésentation" développé par Bozon *et al.* (1987, 1988). Classiquement, il s'agit pour chaque case du tableau de rapporter les effectifs observés aux effectifs théoriques que l'on obtiendrait dans l'hypothèse d'une parfaite indépendance entre les deux variables (modèle panmictique dans le cas d'un tableau reliant les positions sociales des deux partenaires).

Sous sa forme la plus simple, cet indice est construit selon la formule suivante :

$$I = \frac{n_{ij} \cdot T}{t_i \cdot t_j}$$

où n_{ij} est l'effectif observé au croisement de la catégorie i et de la catégorie j ,

T le total général du tableau,

t_i l'effectif total de la catégorie i ,

t_j l'effectif total de la catégorie j .

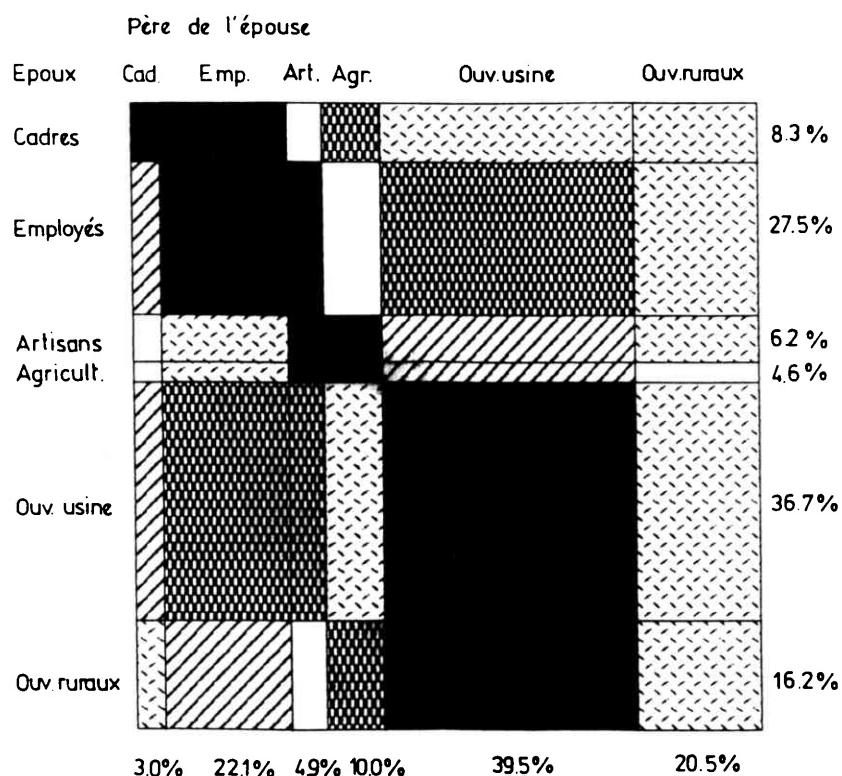


Figure 1 : Chiasmogramme : profession du mari/profession du père de l'épouse en 1950-1959.
 Chiasmogram: husband's occupation/wife's father's occupation in 1950-1959.

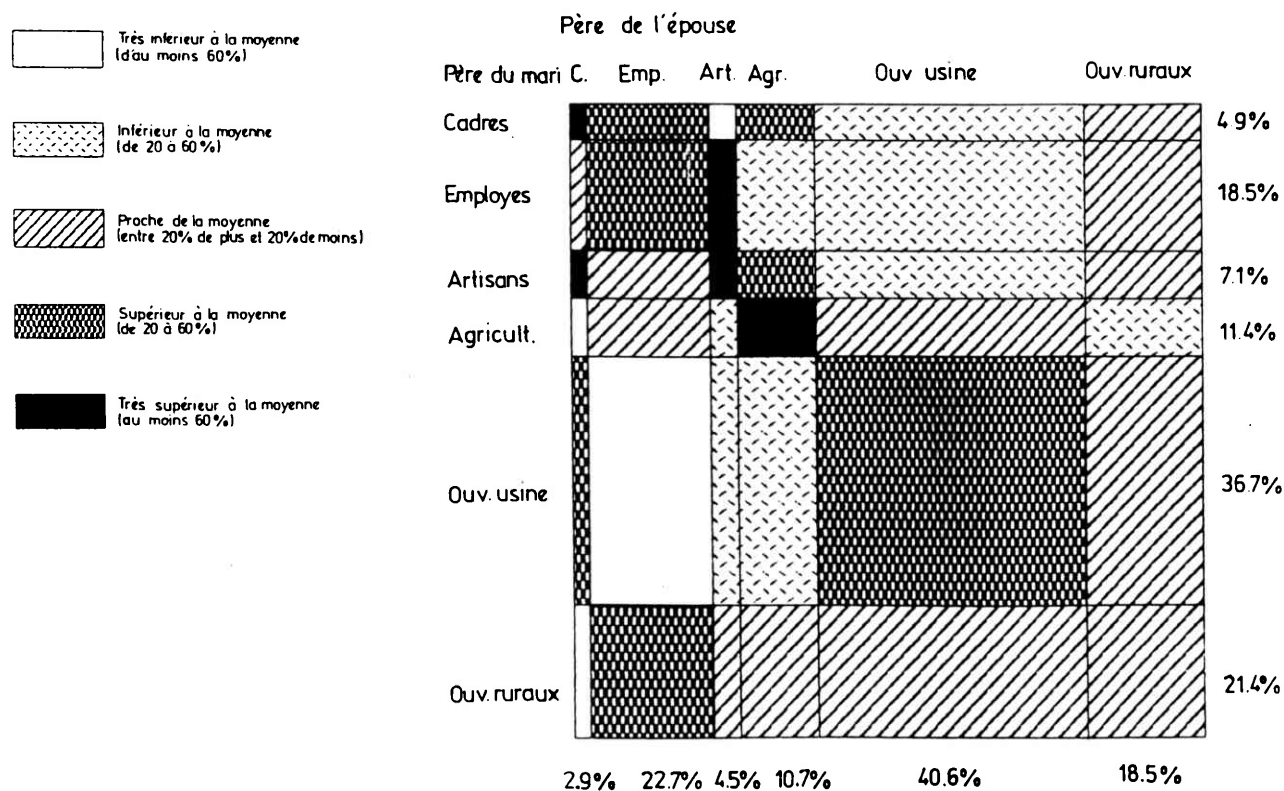


Figure 2 : Chiasmogramme : profession du père du mari/profession du père de l'épouse en 1950-1959.
 Chiasmogram: husband's father's occupation/wife's father's occupation in 1950-1959.

La représentation graphique exprime les proportions propres à chaque catégorie sociale ainsi qu'à chaque type d'assortiment matrimonial. La trame illustre, par sa densité, la surreprésentation ou sous-représentation de certain type d'appariement par rapport à la moyenne de la décennie. Sont illustrées de cette manière, pour la période 1950-1959, les relations époux/père de l'épouse (figure 1) ainsi que la relation père de l'époux/père de l'épouse (figure 2).

	Père de l'épouse					
	Cad.	Emp.	Art.	Agr.	O.us.	O.ru.
<i>Epoux</i>						
Cadres	6.88	2.03	—	1.22	0.61	0.59
Employés	0.89	1.85	1.63	1.05	1.20	0.45
Artisans	—	0.75	6.03	2.93	0.88	0.42
Agriculteurs	—	0.71	1.63	7.15	0.80	0.14
Ouvriers usi.	1.00	1.12	1.22	0.49	1.65	0.55
Ouvriers rur.	0.75	1.01	—	1.57	1.64	0.52

	Père de l'épouse					
	Cad.	Emp.	Art.	Agr.	O.us.	O.ru.
<i>Père de l'époux</i>						
Cadres	2.24	1.55	—	1.22	0.64	1.06
Employés	1.18	1.47	2.27	0.64	0.63	1.11
Artisans	3.06	1.05	1.96	1.25	0.66	0.96
Agriculteurs	—	1.06	0.61	1.83	0.96	0.75
Ouvriers usi.	1.34	0.37	0.43	0.73	1.45	0.95
Ouvriers rur.	—	1.32	0.87	1.11	0.85	1.07

Tableau 7 : Indice de surreprésentation (époux/père de l'épouse et père de l'époux/père de l'épouse en 1950-1959).

Table 7 : *Index of overrepresentativity (husband/husband's father and husband's father/wife's father during the years 1950-1959).*

Si les taux et l'index d'homogamie nous conduisent à souligner la prééminence progressive des choix individuels sur certaines contraintes sociales, les valeurs tirées de l'indice de surreprésentation (tableau 7) permettent de nuancer cette conclusion. Les résultats obtenus lors de l'appariement époux/père de l'épouse, mettent en évidence une surreprésentation, par rapport à la moyenne décennale, des alliances homogames ou peu éloignées socialement. Outre le maintien de l'homogamie sociale, le jeu des trames met en évidence des flux privilégiés d'échanges matrimoniaux dont certains sont réciproques tels qu'entre employés et ouvriers d'usine ou d'autres unilatéraux tels les cadres et les agriculteurs. Un cadre épousera plus facilement une fille d'agriculteur qu'un fils d'agriculteur une fille de cadre.

Dans la figure 2, les appartenances sociales fondées sur la profession des ascendants s'estompent progressivement, étayant à nouveau la thèse d'une plus large liberté dans le choix du conjoint. Toutefois la

tendance homogamique se maintient, plus marquée chez les agriculteurs, les cadres et les artisans que dans les autres catégories sociales.

7. APPARTENANCE SOCIALE ET MIGRATIONS

La distance séparant le domicile respectif des conjoints varie selon leur appartenance sociale (Harrison *et al.*, 1971; Coleman, 1984; Susanne, 1982). Nous avons calculé, par décennie, les distances moyennes séparant les lieux de résidence au moment du mariage et les lieux de naissance des futurs époux selon leur appartenance sociale. L'appartenance sociale fut établie en fonction des professions des ascendants masculins. Deux sous-groupes sont distingués : les couples homosociaux lorsque les professions parentales concordaient et les couples hétérosociaux lorsque les professions étaient différentes.

Années	lieux de résidence			lieux de naissance		
	homo.	hétéro.	total	homo.	hétéro.	total
1810-1819	3.016	4.679	3.669	6.771	5.771	6.324
1820-1829	2.139	4.063	3.145	4.500	8.074	6.342
1830-1839	2.403	3.540	3.055	9.087	9.103	9.096
1840-1849	3.827	6.765	5.412	9.013	14.233	11.826
1850-1859	4.318	5.571	4.997	7.825	10.696	9.361
1860-1869	3.101	6.859	5.048	6.958	15.805	11.508
1870-1879	8.640	11.936	10.288	10.269	19.902	15.095
1880-1889	8.444	12.468	10.347	9.508	17.187	13.161
1890-1899	6.883	10.608	8.864	10.477	15.493	13.201
1900-1909	6.792	12.994	10.479	15.650	20.988	18.808
1910-1919	9.236	10.272	9.932	16.953	20.861	19.466
1920-1929	13.305	12.367	12.715	22.540	26.940	25.301
1930-1939	9.587	14.771	12.969	21.973	22.939	22.603
1940-1949	12.973	17.208	16.054	18.358	25.614	23.561
1950-1959	17.959	19.022	18.728	26.791	29.240	28.554
1960-1969	20.342	24.430	23.222	35.486	39.381	38.193
1970-1976	21.449	24.518	23.781	33.534	39.222	37.912
1810-1976	8.283	12.748	10.942	14.024	21.403	18.377

Tableau 8 : Distances moyennes séparant les lieux de résidence et de naissance des futurs époux (exprimées en km) selon la concordance professionnelle des ascendants.

Table 8 : *Mean distances between birthplaces and residence places of spouses (expressed in km) according to ancestry occupation concordance.*

Les distances moyennes des couples homosociaux sont inférieures à celles des couples hétérosociaux, que ce soit pour les distances séparant les lieux de résidence ou les lieux de naissance (tableau 8). Il n'est pas exclu que les déplacements à longue distance favorisent le franchissement des barrières sociales. Mais lorsque l'on aborde le même problème sous l'angle des catégories sociales (tableau 9), on est conduit à nuancer cette première interprétation. Les membres

de trois catégories socio-professionnelles : les cadres, les employés et les artisans enregistrent des résultats inverses. Les couples homosociaux couvrent des distances moyennes supérieures à leurs homologues hétérosociaux. On peut accepter que les membres de ces groupes, pour maintenir un idéal social, parcourent de plus longues distances. Ouvriers ruraux et ouvriers d'usine enregistrent des résultats inverses. Ces résultats peuvent évoquer une corrélation avec les effectifs en présence. Cette remarque ne pénalise pas l'interprétation de l'idéal social mais en relativise la portée.

Catégories	homogame	exogame	total
Cadres	17.955	15.288	15.955
Employés	23.026	17.492	18.242
Artisans	14.721	11.663	12.029
Agriculteurs	11.297	11.915	11.757
Ouvriers d'usine	13.804	15.447	14.911
Ouvriers ruraux	5.957	9.618	7.452
Total	8.283	12.748	10.947

Tableau 9 : Distances moyennes globales séparant les domiciles des époux selon la catégorie socio-professionnelle du mari en fonction de la concordance professionnelle des ascendants.

Table 9 : Mean distances between residence of spouses according to husband's occupation and according to ancestry occupation concordance.

8. CONCLUSIONS

Les changements survenus dans les attitudes matrimoniales des populations vivant à Virolinval au cours des 19^{ème} et 20^{ème} siècles témoignent de la profonde évolution sociologique du milieu rural.

Les résultats obtenus à l'aide des instruments de mesure tels que le taux d'homogamie et l'index d'homogamie élaboré par Segalen et Jacquard (1971) concourent à souligner une atténuation de l'homogamie socio-professionnelle et par là une réduction de certaines contraintes sociales régissant le choix du conjoint et rapprochent les comportements observés plus récemment du modèle panmictique connu en génétique des populations. Toutefois les valeurs obtenues à l'aide de l'indice de surreprésentation nuancent cette première conclusion.

Les unions ne se forment pas pour autant au hasard. Les résultats obtenus à l'aide de l'indice de surreprésentation soulignent le maintien d'une tendance, certes atténuée, à une répartition préférentielle des alliances selon l'origine sociale et met en évidence l'ampleur croissante des flux favorisant les échanges génétiques et patrimoniaux entre groupes socio-professionnels.

Bibliographie

- BENOIST, J., 1976. Pour une sociologie des barrières génétiques. In : A. Jacquard (éd.) : *L'Etude des isolats*. Paris, I.N.E.D. : 37-42.
- BOZON, M. et HÉRAN, F., 1987. La découverte du conjoint. I. Evolution et morphologie des scènes de rencontre. *Population*, 42(6) : 943-986.
- BOZON, M. et HÉRAN, F., 1988. La découverte du conjoint. II. Les scènes de rencontre dans l'espace social. *Population*, 43(1) : 121-150.
- CAVALLI-SFORZA, L.L. et BODMER, W.F., 1971. *The genetics of human population*. San Francisco, Freeman, 965 p.
- COLEMAN, D.A., 1984. Marital choice and geographical mobility. In : A.J. Boyce (éd.) : *Migration and mobility : Biosocial aspects of human movement*. London, Taylor and Francis : 19-56.
- CROGNIER, E., BLEY, D. et BOETSCH, G., 1984. *Mariage en Limousin*. Paris, C.N.R.S., 138 p.
- GIRARD, A., 1964. *Le choix du conjoint*. Paris, I.N.E.D., trav. et doc., n°44, 201 p.
- HARDY, G.H., 1908. Mendelian proportions in a mixed population. *Science*, 28 : 49-50.
- HARRISON, G.A., HIORNS, R.W. et KÜCHEMANN, C.F., 1972. Social class and marriage patterns in some Oxfordshire populations. *J. biosoc. Sci.*, 3 : 1-12.
- HENRYON, C. et LAMBRECHTS, E., 1968. *Le mariage en Belgique*. Bruxelles, E.V.O., 259 p.
- I.N.S., 1971. *Code des professions*. Bruxelles, Ministère des Affaires Economiques.
- LANGANEY, A., 1976. Les isolats, impasse évolutive de l'anthropologie? In : A. Jacquard (éd.) : *L'étude des isolats*, Paris, I.N.E.D. : 93-98.
- MAYER, F.M., 1981. Histoire démographique et destin biologique de deux villages québécois. *Anthropologie et Sociétés*, 5 (2) : 17-67.
- SEGALEN, M., 1972. *Nuptialité et alliance*. Paris, Maisonneuve et Larose, 150 p.
- SEGALEN, M., 1981. *Sociologie de la famille*. Paris, A. Colin, 288p.
- SEGALEN, M. et JACQUARD, A., 1971. Choix du conjoint et homogamie. *Population*, 26(3) : 487-498.
- SUSANNE, C., 1976. Distances et migrations matrimoniales. In : A. Jacquard (éd.) : *L'étude des isolats*. Paris, I.N.E.D. : 169-178.
- SUSANNE, C., 1982. Biodemographical structure of the Belgian population. In : *Ecology of human population*, Wrocław : 269-296.

- SUTTER, J. et GOUX, J.M., 1961. L'aspect démographique des problèmes d'isolats. *Population*, 16(3) : 447-462.
- SUTTER, J. et TABAH, L., 1951. Les notions d'isolat et de population minimum. *Population*, 6(6) : 481-498.
- VAN SCHAREN, F. et SUSANNE, C., 1974. Assortiment matrimonial : l'étude de quelques caractéristiques anthropologiques et psychologiques. *Homo*, 25 : 146-158.
- VU TIEN KHANG, J. et SEVIN, A., 1977. *Choir du conjoint et patrimoine génétique*. Paris, C.N.R.S., 159p.
- WAHLUND, S., 1928. Zusammensetzung von Population und Korrelationserscheinungen vom Standpunkt der Vererbungslehres aus betrachtet. *Hereditas*, 11 : 65-106.
- WEINBERG, W., 1908. Über den Nachweis der Vererbung beim Menschen. *Jahreshefte Vereins Vaterländische Naturkunde Württemberg*, 64 : 368-382.

Adresse des auteurs :

Y. LEPAGE, J.-L. SLACHMUYLDER et R. PENA-CASA
Laboratoire d'Anthropologie et de Génétique humaine
Université Libre de Bruxelles CP 192
Av. Roosevelt, 50
B - 1050 Bruxelles.

B. MORALES-ABRISQUETA
Departamento de Biología Animal y Genética,
Universidad del País Vasco/Euskal Herriko Unibertsitatea.
Aptdo 644
48080 Bilbao (Espagne)